

# ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

## PROCES VERBAL

### des opérations de vote dans la commune de LUMES

Bureau de vote : Mairie de Lumes

Nombre d'électeurs inscrits :	54
Nombre de votes constatés par les émargements :	53
Nombre de suffrages exprimés :	50

L'an deux mil neuf, le vingt février à huit heures trente, dans les locaux de la Mairie de la commune de Lumes

s'est réuni le bureau de l'assemblée électorale du bureau de vote composée de

M. MICHEL Daniel, Président,

et de

M. DEREGARD Eric, assesseur

M. POTET Claude, assesseur

M. DUBOIS Gerard, assesseur

M. D'INNOCENTE Patricia, secrétaire.

A 10 heures 00, le Président a déclaré publiquement le scrutin clos.

Il a procédé au dénombrement des émargements, arrêtée la liste des émargements et y a constaté le nombre de votants qui s'élève à (nombre en lettres) cinquante trois

Puis a ouverts l'urne et a compté les enveloppes.

Le nombre était de (nombre en lettres) cinquante trois

égal au nombre d'émargements.

MM les élus de l'école de Lumes ont été désignés comme scrutateurs.

Les scrutateurs procèdent au dépouillement des votes. Les membres du bureau surveillent les opérations sous les yeux des électeurs.

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 53

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de bulletins vides : 0

Total des bulletins annulés : 0

RESTE comme suffrages exprimés : 50

ONT ETE ELUS :

M <sup>elle</sup> ZOGHBI Liba	Nombre de voix obtenues :	<u>33</u>
M LONGIAT Alexis	Nombre de voix obtenues :	<u>31</u>
M JACQUIEA Tanguy	Nombre de voix obtenues :	<u>29</u>
M <sup>elle</sup> BARRIS Vanessa	Nombre de voix obtenues :	<u>28</u>
M <sup>elle</sup> RIVERA Ana	Nombre de voix obtenues :	<u>26</u>
M CHARLIER Robi	Nombre de voix obtenues :	<u>24</u>
M <sup>elle</sup> LUPINET Isabelle	Nombre de voix obtenues :	<u>21</u>
M BELNER Hugo	Nombre de voix obtenues :	<u>21</u>
M LALLEMENT Victorie	Nombre de voix obtenues :	<u>18</u>

Le procès-verbal dressé et clos le 20 Février 2009 à 11 heures 07 en double exemplaire, a été signé par le Président, les assesseurs titulaires, le secrétaire.

Le Président,

Les assesseurs titulaires,

Le secrétaire,

